

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-
sés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

Imp. par L'ACTION SOCIALE LIMITÉE, 103, rue Sainte-Anne, Québec

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. » *

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

LE FEU

DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur
n'est pas recouvert de matériaux
incombustibles.

“ LINABESTOS ”

est la seule planche murale

ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne “travaille” pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS
D'AMIANTE ET DE CIMENT.
78, rue St.-Pierre, - QUÉBEC.**

Succursales : Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,
Sydney, C. B.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des **VERRES TORIQUES**
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des **VERRES**
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne **ENTIÈRE SATISFACTION**.

P.-C. Lacasse

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

CIERGES ET VINS DE MESSE
MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 169

BILLETS POUR TOUTES
LES LIGNES
DE

BATEAUX A VAPEUR

AGENCE DE

THOS. COOK & SON

**F.-S. STOCKING, 32, St-Louis
QUÉBEC.**

J.-E. LIVERNOIS

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes
Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,
CANADA.**

**LES MEILLEURES GRAINES DE SEMENCE RÉPONDENT
SEULES AUX ESPÉRANCES DU SEMEUR.
POURQUOI NE PAS SE LES ASSURER ?**

La maison **DÉRY** les vend à plus de 50,000 Canadiens et
tous sont satisfaits.

(RATIS) Le catalogue français le plus illustré et le plus complet du
Dominion; une nouvelle édition vient de paraître : demandez-la.

**HECTOR-L. DERY, 21-23, NOTRE-DAME EST,
MONTREAL.**

**LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,
A QUÉBEC**

N. RIOUX & CIE

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison
Antoine Vial, Marseille.

WILFRID LACROIX, B.A.A.

ARCHITECTE

Diplômé de l'Université Laval

Téléphone 1553.

425, rue St-Jean, Québec.

LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Edifice de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." ———— et ———— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

**GARAND & THIBAUT, DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS**

308 $\frac{1}{2}$, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

Restauration de peintures et nettoyage de vieilles gravures

LOUIS MORENCY

SCULPTEUR ET DOREUR

183, RUE ST-JEAN, QUÉBEC

Spécialité : Tableaux et Gravures.

Une occasion unique est offerte à MM. les Curés d'acheter pour leur église quatre toiles anciennes représentant les Évangélistes.

JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

FERBLANTIERS
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

ENTREPRENEURS
DE

PLOMBERIE, CHAUFFAGE,
LUMIÈRE ET CLOCHES
ELECTRIQUES.

OUVRAGES EN TÔLE,
FERBLANC et CUIVRE.

— ANGLE DES RUES —
St-Jean et d'Youville, Québec.

LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUÉBEC.

Ornements d'église, Damas moirés, Taffetas en soie, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argenti.

Dorure, Argenture, Vernissage, à l'or et Réparations

POUR LE CLERGÉ ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES



CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC., Ré-Argentés et Dorés.

CHANDELIERS D'AUTEL, ENCENSOIRS, ETC., Ré-Argentés ou Ré-Vernis à l'or.

ARGENTERIE DE TABLE, COUPELLERIE, Réparées et Ré-Argentées.

DORURE ET ARGENTURE DE MENUS OBJETS: MÉDAILLES, CHAINETTES, ETC.

Tous nos travaux sont confiés à des experts, et donnent la plus entière satisfaction: nos prix défient toute compétition.

Nous serons heureux de répondre à toute demande de renseignements.

LA COMPAGNIE ROYAL SILVER PLATE

ÉTABLIE EN 1899

A. GIROUX, Gérant.

57, ST-GABRIEL, MONTREAL.



Monuments, Epitaphes, Pierres
tombales, Bénitiers, Statues en
toute et en bronze.

OLIVIER JACQUES

Marbrier et Tailleur de pierre

RUE SHAW - - LEVIS.

Brique, Ciment et Bardeau d'Amiante.

Nous vendons aussi

LA FAMEUSE CHAUX DE SAINT-MARC

contenue dans des quarts en tôle solides et très étanches.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET
BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine. 161. — *Les Quarante-Heures*, 161.

Partie officielle : Nomination ecclésiastique, 162.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : La vérité sur Louvain, 162.

— LITURGIE ET DISCIPLINE : Distribution de la communion à la messe de minuit, 165. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 166. — À TRAVERS LES DIOCÈSES : Montréal, 168 ; Saint-Boniface, 168 ; Ottawa, 168 ; Saint-Hyacinthe, 169 ; Rimouski, 169 ; Sherbrooke, 169. — VARIÉTÉS : Une lettre de missionnaire, 169. — LES LIVRES, 171.

Bulletin social : DOCTRINE : Trop d'amusements, 173. — FAITS ET ŒUVRES : L'Union Catholique des Mineurs de Thetford, 175.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 14 novembre. — XXV ap. Pent., 4 nov. et 6 ap. l'Épi., h. Du dim.

Lundi, 15. — STE-GERTRUDE, vierge.

Mardi, 16. — De la fête.

Mercredi, 17. — S. GRÉGOIRE LE THAUMATURGE, év. et conf.

Jeu. 18. — DÉDICACE DES BASILIQUES DE S. PIERRE ET DE S. PAUL, *dbl. maj.*

Vendredi, 19. — STE ÉLISABETH DE HONGRIE, veuve.

Samedi, 20. — S. FÉLIX DE VALOIS, confesseur.

Dimanche, 21. — XXVI ap. Pent., 5 nov. et dernier après la Pent. (XXIV) Du dim.

QUARANTE-HEURES

15 novembre, Portneuf. — 17, Ste-Catherine. — 19, Cap-Rouge. — 21, St-Alphonse-de-Thetford.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :
M. l'abbé Louis GARON, aumônier du Bon-Pasteur de Québec, a été nommé aumônier de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LA VÉRITÉ SUR LOUVAIN

La question de Louvain, c'est-à-dire la question de savoir s'il est réellement vrai que, pendant plusieurs jours à partir du 25 août 1914, les soldats allemands ont mis la ville de Louvain à feu et à sang, continue de s'éclaircir par le détail, à mesure que les apologies passionnées et intéressées des écrivains allemands diminuent devant la brutalité des faits, souvent précisés par les témoins les plus prévenus.

Le journal danois, le *Politiken*, annonçait, il y a quelques semaines, qu'un prêtre autrichien avait été envoyé en Belgique, — quelques-uns disent par le cardinal Piffli, archevêque de Vienne, — pour faire une enquête sur la réalité des faits qui ont marqué le sac de Louvain par les Allemands, à la fin d'août 1914. Le *Tijd*, journal catholique d'Amsterdam, a publié, dans ses numéros du 24 et du 25 août 1915, le texte du rapport de ce prêtre autrichien, et le *Tablet*, la grande revue catholique de Londres, en a donné une traduction dans sa livraison du 4 septembre.

Ce prêtre commence par avouer qu'il est arrivé en Belgique, convaincu que la seule version authentique des événements de Louvain était celle du *Livre blanc* allemand. Pour lui, il n'y avait donc pas de doute que les soldats allemands avaient été la

victime de francs-tireurs belges et que ces actes des civils de Louvain, contraires aux lois de la guerre, avaient provoqué les terribles mesures de représailles de l'armée allemande.

A ce propos, il n'est pas inutile de rappeler, ici, que la version officielle allemande précisait les affirmations et désignait même parmi les « civils qui avaient tiré sur les soldats allemands » des prêtres et des religieux. Il s'agissait là, disaient les autorités militaires allemandes, d'un vaste complot ourdi contre l'armée allemande par la population civile de Louvain.

Le rapport du prêtre autrichien commence par déclarer que son auteur a eu toutes les facilités pour pousser à fond cette enquête, et qu'il a pu converser avec un très grand nombre de citoyens de Louvain, prêtres, grands et petits bourgeois, hommes de la classe industrielle et commerciale, etc. Il cite cette déclaration textuelle du chef de police de la ville : « Je déclare, sur ma parole d'honneur qu'il n'a jamais été question, dans Louvain, d'un pareil complot ; que tous les civils avaient abandonné leurs armes, et cela d'une façon si complète que c'en eût été comique, s'il se fût agi d'une affaire moins sérieuse : ces « armes », en effet, comprenaient des armes antiques, les mousquets « les plus impossibles », des sabres usés, et même des rasoirs. »

Impossible, dit le prêtre autrichien, de trouver une seule preuve que les civils de Louvain aient jamais tiré sur les soldats allemands. « D'ailleurs, ajoute-il, les balles trouvées dans le corps des soldats allemands tués ou blessés sont apparemment des balles allemandes, et non des balles belges, en autant qu'il nous a été possible de juger par les enquêtes faites à ce sujet. » Et un peu plus loin : « Nous sommes en face d'un fait, la destruction d'une grande partie de Louvain : 1,121 maisons ont été complètement ou partiellement détruites, et parmi ces maisons, on en remarque plusieurs qui appartenaient à des citoyens plus ou moins éminents. Le nombre des personnes tuées n'a pu être encore déterminé. Le courageux capucin, le P. Claes, m'a dit qu'il a personnellement exhumé 108 cadavres, dont 96 étaient ceux de personnes qui avaient été fusillées. Les autres avaient été ensevelies sous les ruines. En outre, la bibliothèque de l'Université et la cathédrale Saint-Pierre n'ont pas été épargnées. »

A propos de l'incendie de la bibliothèque de l'Université de Louvain, M. René Bazin écrivait, dans l'*Echo de Paris* du 19 octobre dernier : « J'ai cherché quelques chiffres qui montrassent toute la perte que la « Kultur » a infligée à la civilisation. L'Université de Louvain possédait plus de 950 manuscrits, dont plusieurs faisaient l'admiration des connaisseurs, livres d'heures ornés de miniatures précieuses, manuscrits relatifs à l'histoire du Brabant, manuscrits anglais provenant de la Chartreuse anglaise de Nieuport, cahiers des savants de l'ancienne et de la nouvelle période. Elle possédait 800 incunables, une riche bibliothèque orientale, une autre de philologie allemande, des monnaies, des médailles, des tableaux, des chefs-d'œuvre de reliure ancienne, une collection de 3,500 volumes jansénistes, une collection unique des éditions successives de la Bible. L'ensemble des imprimés comprenait de 250,000 à 300,000 volumes. »

Le rapport du prêtre autrichien, en venant à la recherche des responsabilités, signale ce fait que le chirurgien en chef allemand, le Dr Tenzler, est venu de Tienen à Louvain pour faire l'inspection des hôpitaux, lundi, le 24 août, et que, après cette inspection, il se déclara « très satisfait » de tout ce qu'il avait vu. Ce même jour, cependant, un nouvel état-major médical allemand s'installait à Louvain, et donnait l'ordre, à midi, de transporter tous les blessés allemands dans une autre ville. « Le lendemain, mardi, ajoute le rapport, l'incendie de la ville commençait. » Et le prêtre autrichien conclut : « Qu'un ordre ait été donné de détruire la ville, ou du moins, une partie de la ville, cela est prouvé au-delà de tout doute, en autant que je puis connaître. » Mardi, à onze heures du soir, un Père Joséphite, qui protestait auprès d'un officier supérieur allemand, en voyant les soldats de ce dernier détruire la bibliothèque de l'Université, en reçut cette réponse : « *Es ist befehl* — Ce sont nos ordres. »

Pour nous, la cause avait été définitivement jugée, depuis de longs mois, par Son Éminence le cardinal Mercier ; mais il n'est pas inutile de signaler, tout de même, ce témoignage d'un prêtre autrichien, révélé au monde par le journal catholique d'un pays neutre.

A. H.

LITURGIE ET DISCIPLINE

DISTRIBUTION DE LA COMMUNION A LA MESSE DE MINUIT

Q. — Vu le grand nombre de communions à distribuer dans la nuit de Noël, je commence à communier les fidèles quand le célébrant a entonné le *Gloria in excelsis* de la grand'messe chantée à minuit ; je continue à distribuer la sainte communion jusqu'à la fin de la troisième messe. Chose édifiante ! tous les fidèles, sans exception, se font un pieux devoir d'assister aux trois messes qui se célèbrent au cours de la nuit de Noël.

A ce sujet, je me permets de vous poser les questions suivantes :

1° Est-il convenable de commencer à distribuer la communion au *Gloria in excelsis* ?

2° Serait-il préférable d'attendre que le célébrant soit rendu à la Communion de la première messe ?

3° Dans le cas où un diacre serait présent au chœur et inoccupé, le curé de la paroisse ne pourrait-il pas, sans permission de l'évêque, prier ce diacre de distribuer la Sainte Communion ?

R. — Avant de répondre aux questions de notre correspondant, nous prenons la liberté de lui demander en vertu de quel privilège l'on peut dire, pendant la nuit de Noël, trois messes dans une église paroissiale ? Nous connaissons bien le *Motu proprio* du Pape Pie X du 1er août 1907, donnant cette permission aux monastères et instituts religieux et aux séminaires, mais ce privilège ne s'étend pas aux églises paroissiales, pas même à celles des religieux, comme l'a déclaré la Congrégation du Saint-Office, le 26 novembre 1908. (Voir la *Semaine Religieuse de Québec*, 10 décembre 1914.)

De plus c'est par un indult spécial de Grégoire XVI, accordé le 3 août 1834, à l'Archevêque de Québec, que nous pouvons, dans notre province, dire la messe de l'aurore à la suite de la messe de minuit, mais il est nullement fait mention dans cet indult de la troisième messe. Par conséquent, on ne peut pas, dans les églises paroissiales, dire trois messes dans la nuit de Noël.

1° et 2° Il est toujours plus convenable de donner la Sainte Communion pendant la messe, c'est-à-dire à la communion du prêtre, parce que, dit le Rituel Romain, « les oraisons qui se disent à la messe après la communion se rapportent non seulement au prêtre, mais aussi aux autres communicants ». C'était d'ailleurs l'antique pratique de l'Église. Une raison légitime nous permet de distribuer la communion *extra missam*. Cette

raison peut-elle s'appliquer à la messe de minuit? Nous ne le croyons pas.

Il a toujours été défendu de distribuer la communion aux fidèles pendant la nuit. Ce n'est que par un indult de la S. C. des Rites, en date du 8 juillet 1852, que nous pouvons le faire dans notre pays, vu la coutume qui a toujours existé ici. Mais cette communion ne peut se donner qu'après la communion du prêtre, *IN MISSA quæ nocte dominicæ Nativitatis celebratur*, dit l'indult. C'est tellement le cas, que la *Discipline du diocèse de Québec* ajoute en note : « Cet indult ne renferme point la permission de donner la communion à la messe de l'aurore célébrée immédiatement après la première messe dite au milieu de la nuit. »

A plus forte raison serait-il déplacé, au point de vue liturgique, de communier, à la sacristie, aussitôt minuit sonné, les membres du chœur de l'orgue, qui doivent faire les frais du chant.

Il va sans dire que si le célébrant cessait de distribuer la Sainte Communion pour terminer la messe de minuit, l'autre prêtre pourrait continuer seul, même pendant la messe de l'aurore, parce que, alors, c'est la communion *in missa* qui se prolonge.

3° D'après la discipline actuelle de l'Église, le diacre ne peut distribuer la Sainte Communion que dans le cas de nécessité (S. R. C., 25 février 1777, n. 2504). Y a-t-il nécessité assez grande s'il y a foule à la sainte Table et s'il n'y a qu'un prêtre à l'église? *L'Ami du Clergé* ne le croit pas : « Ce sont de simples communions de dévotion et dans ce cas le diacre doit s'abstenir de communier les fidèles ». Il le peut d'autant moins que d'après une réponse de la S. C. des Rites du 24 août 1858, le diacre ne peut même pas, en l'absence du prêtre, porter le saint Viatique, sans une autorisation de l'Ordinaire.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

A Saint-Malachie. — Dimanche dernier, Son Éminence le cardinal Bégin a fait la bénédiction d'un nouveau couvent et d'une cloche, à Saint-Malachie. Le matin, il y eut messe solennelle chantée par M. l'abbé J.-Ed. Pagé, aumônier de l'Hôtel-Dieu, assisté de MM. les abbés M. O'Farrell, vicaire à Sainte-Agathe, et J.-A. Lapointe, curé de Saint-Malachie. Son Éminence assistait au trône, accompagnée de M. le chanoine Brousseau, de Saint-Damien, et du R. P. Alexis, capucin, de Limoilou.

C'est le R. P. Healey, de Saint-Patrice de Québec, qui a fait le sermon, en anglais.

Immédiatement après la messe, Son Éminence a fait la bénédiction de la cloche destinée au couvent.

Dans l'après-midi, après le sermon prononcé à l'église par le R. P. Alexis, capucin, Son Éminence le cardinal s'est rendu au nouveau couvent pour en faire la bénédiction.

Ce couvent est un édifice à quatre étages, de 62 pieds de longueur, par 31 de profondeur. Il est sous la direction des Sœurs de l'Enfance de Jésus et de Marie, connues sous le nom de Sainte-Chrétienne. Cette communauté a été fondée par Mme de Méjanès en 1807, et s'est surtout répandue en Europe et aux États-Unis. Ce sont les premières Sœurs de cette communauté, sous la direction de Mère Sainte Paula, qui viennent s'établir au Canada ; leur noviciat est établi à Giffard, près de Québec.

Ordination. — Le 31 octobre, S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, ordonnait à la prêtrise, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, M. l'abbé J.-Pamphile Roy, du diocèse de Québec. M. l'abbé Roy, a dit sa première messe, le lendemain, dans la chapelle du couvent des Sœurs de Jésus-Marie, à Saint-Michel.

Funérailles d'un prêtre. — Le 3 novembre, avaient lieu, à L'Islet, les funérailles de M. l'abbé F.-X. Casgrain. Le service a été chanté par M. l'abbé Jos. Lavoie, curé de Sainte-Marguerite, cousin du défunt, assisté de MM. les abbés Auguste Taschereau, curé du Cap Saint-Ignace, et J. Poirier, de Montmagny.

On remarquait au chœur : MM. les chanoines L. Dumais, supérieur du Collège de Sainte-Anne, et Geo. Miville, directeur de l'École Apostolique Notre-Dame ; MM. les abbés Émile Dionne, curé de L'Islet ; Alf. Dionne, curé de Saint-Georges ; B. Bernier, ancien curé ; Auguste Caron, curé de Saint-Pacôme ; J.-T. Lachance, curé de Saint-Jean-Port-Joli ; J.-P. Ouellet, curé de Sainte-Louise ; S. Richard, curé de Saint-Eugène ; I. Fortin, vicaire à Saint-Roch ; L. Leclerc, vicaire à L'Islet, et J.-V. Boucher, vicaire à Montmagny.

Le corps de M. l'abbé Casgrain a été inhumé dans le cimetière paroissial, près de son père et de sa mère.

Feu M. A. Roy. — Le 5 novembre, décédait, à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, M. Arthur Roy. M. Roy était le frère de S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, directeur de l'Action Sociale Catholique. La *Semaine Religieuse* recommande l'âme du défunt aux prières de ses lecteurs. Elle prie respectueusement Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Séleucie d'agréer ses très respectueuses sympathies.

Note. — M. l'abbé J.-A. Feuiltault, aumônier de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, est forcé de prendre un peu de repos et a obtenu un congé.

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Montréal. — Sa Grandeur Mgr Bruchési vient de nommer trois vicaires forains et quatre missionnaires agricoles. Ce sont : M. l'abbé S. Maynard, curé de Saint-Isidore, vicaire forain du vicariat N° 15 ; M. l'abbé N. Morin, curé de Saint-Édouard de Montréal, vicaire forain du vicariat N° 5 ; M. l'abbé A. Papineau, supérieur du collège de Saint-Jean, vicaire forain du vicariat N° 16 ; M. les abbés A. Gratton, desservant de Saint-Josaphat ; H. Cousineau, curé de Saint-Eustache ; A. Daigneau, curé de Saint-Cyprien ; A. Boisseau, curé de Saint-Sulpice ; J.-A. Champagne, curé de Saint-Bruno, missionnaires agricoles.

Saint-Boniface. — Le congrès annuel des instituteurs et institutrices des écoles catholiques bilingues s'est tenu les 21 et 22 octobre dernier à Saint-Boniface. Deux cent-dix-huit instituteurs et institutrices avaient répondu à l'appel. « C'est, disent *Les Cloches de Saint-Boniface*, le nombre le plus considérable qu'aucun congrès ait encore enregistré. C'est aussi la preuve que l'enseignement bilingue français-anglais est bien enraciné dans nos cinquante paroisses françaises du Manitoba et qu'il y vivra, quoi qu'il advienne. »

— Le 29 octobre, est décédé, à Saint-Boniface, M. l'abbé J.-W. Arsenault, curé d'Oak Lake. Ses funérailles ont eu lieu à la cathédrale. S. G. Mgr Béliveau y assistait.

M. l'abbé Arsenault était né à Tignish, I. P. E.. Il avait été ordonné prêtre en 1906. D'abord vicaire à l'Immaculée-Conception de Winnipeg, il fut ensuite curé de Portage-la-Prairie, (1907-1911) d'où il fut transféré à Oak-Lake.

— S. G. Mgr Béliveau a béni, dernièrement, la nouvelle église de Saint-Hyacinthe-de-la-Salle. Cette paroisse fondée en 1887 doit sa fondation et son existence en très grande partie au Séminaire de Saint-Hyacinthe. C'est encore un prêtre du Séminaire de Saint-Hyacinthe, M. l'abbé Gendron, qui en est le curé.

Ottawa. — Cinq prêtres du diocèse d'Ottawa ont déjà donné leurs vies pour la cause de la France. Les Pères Albert, Édouard et Justinien, du monastère des Capucins d'Ottawa, ont été tués pendant qu'ils étaient avec leurs régiments à la ligne du feu ; le Père Deléglise, O. M. I., de Hull, et le Père L. Bodo, mariste, de Papineauville, ont aussi été tués sur le champ de bataille. Tous étaient des réservistes français.

— Vendredi dernier, est décédé, à Ottawa, le Dr Anthony Freeland, un des plus dévoués champions des écoles bilingues dans l'Ontario. Par sa mort les Canadiens-français de l'Ontario perdent un défenseur dévoué et persévérant de leurs droits. Pour cette âme loyale la défense des écoles bilingues était une question de principe, d'honneur et de reconnaissance.

Saint-Hyacinthe. — Dimanche, le 24 octobre, S. G. Mgr Bernard, bénissait à Saint-Pie, une belle statue du Sacré-Cœur, donnée par les paroissiens et placée en face de l'église paroissiale. Les fidèles assistaient en foule à cette belle cérémonie. Le sermon de circonstance fut prononcé par le Rév. Père Béliveau, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, prieur du Couvent de Saint-Hyacinthe.

Rimouski. — M. l'abbé Achille Thibault, curé de Sainte-Rose-du-Dégelé, est décédé, le 30 octobre, à l'âge de soixante-deux ans. Ses funérailles ont eu lieu à Sainte-Rose, le 3 novembre.

Né à Saint-Simon-de-Rimouski, le 20 juillet 1853, M. l'abbé Thibault fit ses études à Rimouski et fut ordonné prêtre dans sa paroisse natale par S. G. Mgr J. Langevin, le 7 septembre 1882. Il fut vicaire au Bic jusqu'en 1883 et ensuite aux Trois-Pistoles. En 1884, il quittait cette paroisse pour devenir curé de Sainte-Rose-du-Dégelé où il a toujours résidé depuis.

Il fut le premier curé de Sainte-Rose. Pendant trente ans il a dépensé ses forces pour le bien spirituel et temporel de cette paroisse.

Sherbrooke. — Dimanche dernier, à Saint-Edmond-de-Coaticook, a eu lieu la bénédiction de deux cloches qui complètent le carillon de l'église. Ces cloches ont été données par les membres de la Ligue du Sacré-Cœur. La bénédiction en a été faite par S. G. Mgr Larocque. La messe pontificale qui a précédé cette cérémonie a été chantée par S. G. Mgr Chalifoux, évêque auxiliaire de Sherbrooke.

VARIÉTÉS

UNE LETTRE DE MISSIONNAIRE

Une religieuse franciscaine missionnaire de Marie, ancienne supérieure de la Maison de son Institut à Québec, et aujourd'hui à Fou Kia Tien, Harbin, en Mandchourie, écrit à l'un de nos plus dévoués lecteurs la lettre suivante, qu'il veut bien nous communiquer, avec permission de publier :

Fou Kia Tien, Harbin, Mandchourie, 24 Juin 1915.

Après avoir prié de tout cœur pour le Canada, ce matin, à la Messe, je viens avec plaisir à Québec, sûre de vous y rencontrer. Depuis quelque temps je reçois la *Semaine Religieuse*, et je ne veux par tarder davantage à vous en remercier, car je sais que c'est vous qui avez la bonté de me la faire envoyer. C'est la seule revue ou journal que nous recevions ; aussi n'en est-elle que mieux accueillie. Il me semble être quelquefois au Canada, quand je lis certaines nouvelles qui me rappellent de bien heureuses années.

J'espère que vous êtes toujours bien, et que vous travaillez toujours pour la gloire du Bon Dieu. Le champ est vaste et fertile, comparé à celui que nous voyons ici. Oh ! vaste, il l'est, notre champ, mais fertile, c'est autre chose. Cependant, je crois que ce vestibule de l'enfer que nous habitons a une porte ouverte sur le Paradis, depuis que nous avons pu avoir l'adoration du Très Saint Sacrement.

Si jamais j'avais des doutes sur l'amour du Bon Dieu pour les âmes, je crois que j'en serais guérie en voyant Notre Seigneur choisir cette ville infecte pour y établir son trône en Mandchourie.

Notre petit noyau de chrétien (environ 120) est excellent ; aussi nos fêtes sont très jolies dans leur simplicité. Nous avons eu la première procession de la Fête-Dieu, et deux Missionnaires venus exprès de très loin pour honorer Notre-Seigneur dans son premier triomphe, faisaient diacre et sous-diacre. Je ne vous décris pas les ornements, c'est impossible ; mais le Bon Dieu n'est pas exigeant dans ces cas-là.

Cette Bénédiction n'a pas été longue à porter des fruits : deux jours après, nous ramassions dans la rue un mourant qu'on y avait jeté pour s'en débarrasser. De lui-même, il nous demanda le Baptême, et, deux heures après, il s'en allait droit au Ciel. Depuis, deux autres nous sont arrivés dans un état lamentable. Tous deux sont baptisés, et nous attendons leur mort presque avec impatience, devant leur misère. Ils sont dévorés de vers, et nous passons des heures, chaque jour, à les faire tomber de leurs plaies.

Une femme païenne nous a aussi été apportée par son mari, pour mourir chrétienne. Tout cela en 15 jours. Nous ne savons comment remercier le Bon Dieu.

Mais le plus joli, c'est que nous n'avons pas une petite chambre pour recueillir ces misérables. Ils sont couchés sous la porte d'entrée, sur des planches et de la paille. Quelquefois, ils se roulent dans la cour comme de vrais animaux. Je vous envoie une photographie qui vous en donnera une idée. Ce serait lamentable dans nos pays civilisés, mais, ici, on ne voit que cela : on s'y fait, ou, du moins, on essaie de s'y faire.

Jamais je n'aurais pensé que la Chine fût si affreuse, si je ne l'avais vue de mes yeux ; et le Bon Dieu m'a choisi une jolie place. On nous dit qu'il n'y a rien de pire que Fou Kia Tien, et je le crois.

Je ne puis pas tout vous écrire : il y a des choses qu'il faut taire.

Heureusement qu'il y a le Bon Dieu et qu'il nous donne force et courage, et joie même. Nous sommes très heureuses, et, pour ma part, je ne pouvais rêver meilleure occasion d'expier mes péchés.

Si de Fou Kia Tien, je pars pour aller voir saint Pierre, j'ai bon espoir d'être bien reçue.

Quelle joie de vous retrouver en Paradis ! Vous avez été si paternellement bon pour moi, lorsque j'étais au Canada, que je ne puis l'oublier et que n'ayant pu vous témoigner ma reconnaissance sur la terre, j'attends le Ciel pour le faire à mon gré.

J'espère que de temps en temps, vous voudrez bien faire une petite prière pour que nous profitions des grâces du Bon Dieu et que nous le consolions au milieu de toutes les peines qu'Il doit avoir ici.

Puis-je vous demander de nous envoyer un petit paquet de petites images en couleur pour nos braves chrétiens, lorsque vous en aurez. Les paquets viennent très bien par la poste. Des images très ordinaires en couleur, c'est tout ce qu'il faut.

Je me permets cette petite quête, en me rappelant que chaque fois que j'allais vous voir, vous aviez toujours pour nous quelque image ou médaille, qui nous faisaient grand plaisir. . .

LES LIVRES

GEORGES VIEMONT. *L'Intérêt de la France et l'Intégrité de l'Autriche-Hongrie*. Paris (Gabriel Beauchesne, 117, rue de Rennes). Vol. grand in-8. Prix : franco 3 francs.

L'écroulement certain de l'Empire d'Autriche-Hongrie met au premier rang des problèmes politiques immédiats celui de l'équilibre dans l'Europe Centrale.

L'auteur examine la politique que la France a suivie et doit suivre dans la question d'Autriche-Hongrie.

La France, de par les intérêts évidents qu'elle a dans l'Europe Centrale, doit veiller avec la plus grande attention sur la façon dont se produira la désagrégation de l'Autriche.

L'auteur envisage la solution que l'on peut donner à la question d'Autriche. Il étudie les points d'appuis d'une influence française dans l'Europe Centrale. Il conclut à la nécessité de s'appuyer cette fois-ci nettement sur le principe des nationalités, qui autrefois nous a été funeste et de fonder sur les ruines de l'Autriche l'Indépendance complète des petites nationalités. Au premier rang de celles-ci se place la Bohême, amie séculaire de la France, la Bohême, dont le roi Jean de Luxembourg, combattait dans les rangs français à Crécy, en 1346, la Bohême, qui seule de toutes les nations du monde protesta en 1871 contre l'odieuse et brutale annexion de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne. Les sympathies de la Bohême pour la France sont certaines, profondes et inébranlables. La France, de son côté, a toujours eu pour la Nation tchèque une sincère sympathie. L'intérêt français

est d'accord avec les exigences d'une politique réaliste et avec les grands et nobles élans du cœur français vers les causes justes et généreuses.

Abbé H. PERREYVE. *Méditations sur le Chemin de la Croix*. 17e édition, 1915. Paris (P. Téqui, 82, rue Bonaparte). In-32, prix : 1 franc. En vente chez J.-P. Garneau, à Québec.

Ces méditations, si remplies de chaleur et d'onction chrétienne, de l'apostolique abbé Perreyve, sont suivies de l'Exercice du chemin de la croix du bienheureux Léonard de Port-Maurice, de diverses prières, dont une série pour l'assistance au saint Sacrifice et de réflexions pieuses sur les psaumes, sur le chapitre LIII d'Isaïe et sur la Passion.

R. P. J.-P. ARCHAMBAULT, S. J. *Les Retraites fermées*. Montréal (Imprimerie du *Message*). 1 vol. de 150 pages, orné de belles gravures. En vente à l'Action Sociale Catholique et chez les principaux libraires de Québec. Prix : 25 sous, franco.

Le R. P. Archambault avait publié en 1909 une plaquette sur les retraites fermées. Elle portait le titre suggestif : *L'Œuvre qui nous sauvera*. L'édition en était depuis quelque temps épuisée, et les demandes venaient toujours.

L'auteur, qui n'est autre que le fondateur même de l'œuvre au Canada, a pu trouver enfin le temps de reprendre son thème. Ce n'est pas une seconde édition, même agrandie, de la brochure de 1909. C'est un travail neuf de tous points. Il pose sur de plus larges bases la doctrine entière des retraites fermées, en étudie la nature, le but, les résultats, fait défiler sous nos regards quelques silhouettes européennes de retraitants ; puis, venant au Canada, nous retrace l'expérience faite chez nous, les débuts de l'œuvre, ses fluctuations, ses progrès, le travail profond accompli dans certaines âmes qui se racontent elles-mêmes, et ce n'est pas un des moindres charmes de ces pages. Du reste elles se lisent toutes avec un intérêt grandissant : le style en est clair, varié, de vive allure.

La lecture de cet opuscule suscitera sans doute dans le clergé et chez tous les hommes d'action catholique une universelle et agissante affection pour l'œuvre si manifestement providentielle des retraites fermées.

Lettres du R. P. Lacordaire à des jeunes gens, recueillies par M. l'abbé H. Perreyve. Nouvelle édition. Paris (Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte). Vol. in-32 de 470 pages. Prix : 1 franc. En vente à Québec à la Librairie Garneau.

Les *Lettres du R. P. Lacordaire à des jeunes gens* sont universellement connues. Elles ont fait tant de bien à la jeunesse ! Dans une introduction d'une cinquantaine de pages, l'abbé Perreyve dépeint le caractère du Père Lacordaire, il met surtout en relief la figure du prêtre si zélé pour le salut des âmes et si convaincu de la valeur de la souffrance.

Dans ces cent vingt lettres du Père Lacordaire, un éducateur trouvera une riche mine de leçons personnelles et d'exhortations à l'adresse de la jeunesse.

BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

TROP D'AMUSEMENTS

Dans une lettre récente à Mgr Chapon, évêque de Nice, S. É. le Cardinal Andrieux, archevêque de Bordeaux, écrivait ces graves paroles : « La guerre actuelle doit servir des intérêts supérieurs à ceux pour lesquels on se bat. Elle est destinée, dans le plan de la Providence divine, à rendre l'humanité meilleure. Il faut que la France et les autres peuples se hâtent de profiter des leçons qu'elle donne. Le maître Souverain des hommes et des événements n'attend peut-être que le retour aux principes de l'Évangile, pour mettre un terme à la terrible épreuve qui fait couler depuis quatorze mois tant de sang et tant de larmes. »

Et c'est justement pendant que tant de sang et tant de larmes coulent, que nous voyons, recommencer, chez nous, la saison des amusements. Les salles de vues animées regorgent, la comédie se joue, tous les soirs, devant un auditoire considérable, les bals sont à la veille de reprendre peut-être ; et la folie mondaine s'abandonne au rire, pendant que la mort fauche, tous les jours, des milliers de vies de jeunes gens et de pères de famille.

On parle même de l'établissement, à Québec, d'un nouveau théâtre de vues animées, qui ouvrirait bientôt ses portes à deux pas de la Basilique. S'il faut en croire cette rumeur, on peut présumer qu'il ne se passera pas de longs jours avant que des affiches criardes, et d'un caractère passionnel, s'offrent aux regards des fidèles qui se rendront à la cathédrale et des écoliers qui iront à leur classe quotidienne, au Séminaire. Et ces affiches seront là pour inviter les passants à des spectacles sensuels ou fantastiques, bien de nature à exalter l'imagination et à la remplir d'images inconvenantes et suggestives.

Verra-t-on se reproduire, alors, le scandale d'invitations insidieuses, faites à des écoliers par des bateleurs, comme celles qui ont soulevé l'indignation de tous les habitants honnêtes d'une autre ville de notre province ? Fera-t-on distribuer par ces pauvres enfants des prospectus alléchants pour attirer des clients au nouveau théâtre, en promettant aux petits l'admission gratis aux vues animées, comme cela s'est passé aussi dans la ville dont nous parlons ?

Et même si ces scandaleux excès ne se produisent pas, l'inconvenance d'un théâtre situé presque en face de la Basilique n'est-elle pas suffisante pour faire réfléchir les parents et ceux qui ont autorité pour garder le bon ordre dans notre ville ?

Il est pénible de constater combien, dans la terrible époque que nous traversons, un grand nombre s'abandonnent, chez nous, aux plaisirs et aux amusements de toute sorte. « C'est à voir de quelle façon un peuple s'amuse, disait récemment Sa Grandeur Mgr Roy, que l'on peut juger du degré de sa foi. »

Où est donc l'esprit de foi de tous nos habitués du théâtre, qui s'abandonnent sans frein à la passion du plaisir, à la folie du rire, pendant que des milliers et des milliers de foyers sont en deuil, pendant que les larmes ne cessent de couler des yeux de milliers et de milliers de mères de famille, et que tous les hommes de cœur sentent l'angoisse étreindre leur poitrine, devant les tableaux horribles que nous offre, tous les jours, cette guerre sans précédent dans les annales du monde ?

Avons-nous bien lu ces paroles profondément impressionnantes de Notre Très Saint Père le Pape, dans la lettre qu'il vient d'adresser au P. Becchi, directeur du *Rosaire perpétuel* en Italie : « La tristesse et la gravité de l'heure présente, dit Sa Sainteté Benoît XV, la croissante fragilité des esprits, la nécessité ressentie depuis trop longtemps déjà de ramener parmi les nations bouleversées le bienfait de la paix qu'elles ont perdu, Nous prouvent avec la clarté propre aux signes de Dieu, que des prières insistantes et incessantes conviennent aujourd'hui plus que jamais pour conjurer la divine clémence de concéder enfin une trêve compatissante au cours de la justice vengeresse. »

Encombrer les théâtres, courir à tous les plaisirs mondains, est-ce là un moyen d'obtenir de Dieu la trêve au cours de sa justice vengeresse que le Pape implore de la miséricorde divine ?

Nous le demandons aux parents : ne croyez-vous pas que le devoir de surveiller vos enfants, sur la fréquentation des théâtres et des réunions mondaines, vous incombe aujourd'hui plus gravement que jamais ? Et nous le demandons plus particulièrement aux mères de famille : convient-il, en cette année de larmes et de sang, de vous livrer vous et vos jeunes filles, aux divertissements, si souvent dangereux, des bals et de toutes les fêtes mondaines ? Ne vaudrait-il pas mieux, au contraire, supprimer, cette année, toute réjouissance mondaine, par respect pour l'auguste appel du Souverain Pontife à la pénitence et à la prière ?

En cette grave matière, c'est aux parents chrétiens à donner l'exemple, dans la famille et dans la société.

A.

FAITS ET ŒUVRES

L'UNION CATHOLIQUE DES MINEURS DE THETFORD

L'Action Sociale Catholique au diocèse de Québec vient d'ajouter un fleuron à sa belle couronne d'œuvres. Dimanche, le 7 courant, se fondait, sous ses auspices, à Thetford-Mines, l'Union catholique ouvrière des Mineurs.

L'Internationale, croyant pouvoir profiter d'une heure de crise, pendant laquelle deux ou trois ouvriers étrangers, dont l'un appartenant à une puissance aujourd'hui en guerre avec les Alliés, avaient provoqué une grève dans les mines de l'endroit et semé le désordre parmi les ouvriers, s'était empressée de jeter son dévolu sur Thetford, dans l'espérance d'y établir un nouveau foyer de son action neutre et dissolvante.

Mais la direction de l'Action Sociale Catholique veillait.

Dimanche, le 31 octobre, Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, se rendait lui-même à Thetford, malgré une besogne déjà bien absorbante, pour prêcher aux ouvriers catholiques la saine doctrine de l'organisation ouvrière catholique. La bonne semence, tombant dans un terrain fertile, vient d'y germer magnifiquement.

Nous laissons à l'Action Catholique le soin de raconter à nos lecteurs la naissance de la première union ouvrière catholique du diocèse de Québec et de nous dire les noms de ses parrains :

« L'organisation de l'Union Catholique des mineurs se poursuit avec grand succès à Thetford Mines. Les succès déjà obtenus dépassent même de beaucoup les espérances qu'avaient conçues les organisateurs.

On a tenu hier la première assemblée régulière consacrée, non au recrutement de nouveaux membres, mais à l'organisation des membres qui ont déjà donné leur adhésion pour former le premier noyau de cette union. Sept cents ouvriers mineurs ont déjà donné leur adhésion.

A l'assemblée d'hier, nombreuse et enthousiaste, on a fait l'élection des officiers de l'union composant le conseil et le bureau de l'exécutif. Voici la composition de ce dernier : Président, M. Majorique Rousseau ; Vice-Président, M. Pierre Roy ; Secrétaire, M. Arcadius Blais ; Trésorier, M. Joseph Carrier.

Les membres élus pour former le conseil de l'Union sont au nombre de six.

Les officiers élus paraissent très populaires et très bien doués; leur choix a été salué d'enthousiastes applaudissements.

A cette assemblée ont pris la parole, M. le député Langlois, de Saint-Sauveur, M. le chanoine Hallé, M. l'abbé Maxime Fortin et M. L.-Z. Beaulé, représentant les ouvriers de Québec. Les bonnes et éloquentes paroles de ces orateurs furent écoutées avec l'attention la plus bienveillante et la plus intelligente.

Le Président, M. Majorique Rousseau, a eu aussi de fiers et courageux accents, pour exprimer les sentiments religieux et patriotiques qui animent les ouvriers de Thetford. Il a profité de son premier discours pour offrir à S. G. Mgr Roy une réparation qu'il a jugée nécessaire contre les manques d'égards dont certains excités s'étaient rendus coupables, lors d'une assemblée de la semaine dernière. Mgr Roy, a dit M. le Président Rousseau, a planté la croix de tempérance à Thetford, malgré de sérieuses difficultés, et la croix est restée plantée à Thetford. Il en sera de même pour la croix de l'union ouvrière catholique que Mgr Roy est venu établir à Thetford : elle y restera triomphante.

L'assemblée d'hier avait déjà un air de triomphe que rehaussait la déconvenue, de plus en plus manifeste, des organisateurs de l'Internationale, qui n'ont pu recruter que quelques Canadiens pour les adjoindre aux étrangers, sur lesquels ils comptaient surtout. Ils annoncent, il est vrai, une réunion pour dimanche prochain, mais d'ici là les adhésions continueront à l'union catholique.

De leur côté, les vaillants et valeureux organisateurs de cette dernière vont continuer leur travail rendu plus facile par l'assemblée d'hier, et l'œuvre si bien commencée va progresser.

A la fin de l'assemblée, les membres de l'Union Catholique des Mineurs ont exprimé leurs remerciements respectueux à Son Éminence le Cardinal Bégin, à S. G. Mgr Roy, à la Commission des Questions Ouvrières de l'Action Sociale Catholique, aux confrères et amis des Trois-Rivières et de Québec, au clergé de Thetford, aux autorités municipales et scolaires ainsi qu'au vaillant *Canadien* de Thetford, qui a brillamment soutenu la bataille et contribué à la victoire.

L'Union Catholique des Mineurs est donc établie et est entrée hier en fonction à Thetford. Nous formons pour elle tous les vœux les meilleurs.»

Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant la « Semaine Religieuse », lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30
sept. 1915 - - - - - \$728,681.78

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 septembre 1915.

ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914	399	28,689	55,541	584,188.43
1915 (30 Sept.)	454	31,593	60,436	728,681.78

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous
aurez une idée des sommes énormes dont disposeront
Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer
les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,
Gérant-Général.

Bureau Chef : 126, St-Pierre, Édifice "DOMINION", Québec

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté 134, Lockwell.

LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres.

Réserves : Un million huit cent quarante-huit mille six piastres et quarante-sept centins.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de **\$1751.91**, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

Ann	\$5.00	\$10.00	\$15.00	\$20.00	\$25.00	\$30.00
1	\$ 60.95	\$121.92	\$182.91	\$243.91	\$304.87	\$365.83
2	123.73	247.51	371.51	495.17	618.93	742.70
3	188.41	376.89	565.48	754.03	942.49	1130.97
4	255.05	510.19	765.48	1020.73	1275.83	1530.97
5	328.72	647.53	971.53	1295.48	1619.25	1943.06
6	394.44	789.00	1183.80	1578.52	1973.05	2367.61
7	467.30	934.76	1402.49	1870.13	2387.55	2804.99
8	542.37	1084.92	1627.79	2170.56	2713.06	3255.59
9	619.70	1239.61	1859.89	2480.07	3099.94	3719.80
10	699.38	1398.98	2099.01	2798.94	3498.49	4198.05
11	781.47	1563.17	2345.38	3127.42	3909.09	4690.77
12	866.04	1732.33	2590.19	3465.84	4332.12	5198.37
13	953.17	1906.60	2860.66	3814.48	4767.92	5721.31
14	1042.93	2086.13	3130.03	4173.67	5216.88	6260.06
15	1135.38	2271.09	3407.55	4543.71	5679.41	6815.10
16	1230.84	2461.64	3608.46	4924.93	6155.93	7388.91
17	1328.78	2657.95	3988.01	5317.67	6646.85	7976.00
18	1429.87	2860.19	4291.46	5722.29	7152.60	8582.91
19	1534.03	3068.55	4604.08	6139.15	7673.65	9208.15
20	1641.35	3283.21	4926.15	6568.61	8210.45	9852.29
21	1751.91	3504.35	5257.96	7011.05	8763.46	10515.90

MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

\$ 5.00 ou moins.....	3 sous
de 5.00 à \$10.00.....	6 "
de 10.00 à 30.00.....	10 "
de 30.00 à 50.00.....	15 "

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

Bureau: 82 rue St-Pierre Téléphone 263 Résidence: 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES
FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE, Etc.

E

ante-

ELLES

o tous
ifants,
UN

ide de
nes :

0.00

05.83
42.70
30.97
30.97
43.06
37.61
34.99
55.59
19.80
18.05
10.77
13.37
11.31
10.06
5.10
15.91
8.00
2.91
8.15
2.29
5.00

ALE

data
taux

rent
des
it et
les
sans
nar-

FONDÉE AU CANADA EN 1886

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeurs sur articles métalliques

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

VIN DE MESSE

“ VATICAN ”

Certificats d'authenticité et de pureté
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée
584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOBGONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

EDITION NOUVELLE ET DEFINITIVE DU **BREVIAIRE ROMAIN**

Les éditions nouvelles sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Le format moyen étant déjà épuisé et cela pour un temps qu'il est impossible de déterminer, nous offrons maintenant en vente le No 88, Mame, grand format, chagrin premier choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée. Prix \$12.

Aussi quelques exemplaires avec reliure de luxe aux prix de \$15. et \$18.

L'édition in-32, petit format, sera en vente en avril. Même reliure que le précédent. Prix de vente \$8. l'exemplaire.

Nous engageons nos clients à nous faire parvenir leur commande immédiatement afin d'être assuré d'un exemplaire.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS
• GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

ndeliers
re artis-
argent.
s inalté-

L.

ONS
ropio.



La Compagnie Gauthier & Frère
 INCORPORÉE
PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée au pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée
 Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - **QUÉBEC**

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - **QUEBEC.**

ACHETEZ

VOS

FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

QUEBEC.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pi rre.
LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles